

tion. Mais au-delà, nous militons pour que la commune réinvente son modèle et c'est particulièrement vrai pour les communes rurales. Nous cherchons donc à les orienter vers des stratégies post-intercommunales ou des communes nouvelles qui permettront d'assurer, par la mutualisation des moyens, de maintenir la qualité des services publics de proximité. En s'unissant, elles serviront au mieux l'intérêt de leur territoire et de leurs administrés.

Le logement en Île-de-France reste une préoccupation principale pour les maires. Quelles sont vos propositions pour améliorer la situation toujours très tendue ?

Sylvine Thomassin : La première chose que nous souhaitons, c'est que l'État nous permette d'assurer notre rôle de bâtisseur. C'est nous, les maires, qui construisons la ville de demain. La crise du logement est une réalité particulièrement palpable en Île-de-France et nous sommes en première ligne pour répondre aux craintes de nos administrés sur ce sujet. C'est pourquoi l'Amif s'attache à collaborer avec les différents acteurs du secteur. Nous avons pris part au groupe de travail Figeat sur la mobilisation du



© Mélanie Roblin

foncier privé, participer à une conférence avec l'Observatoire régional du foncier et organiser notre propre colloque sur le thème « Les maires face au défi du logement ». Surtout, lors des séances de la commission « Habitat, logement, aménagement » que j'anime avec Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy, au sein de l'Amif, nous réfléchissons collectivement aux solutions que nous pouvons apporter à ce problème. De nombreuses

pistes sont mises sur la table : la mutation du foncier d'entreprises et des bureaux non occupés en logement ou encore développer un parcours résidentiel en intégrant l'accession sociale à la propriété.

Récemment, l'Amif a réservé un accueil mitigé au « permis de louer ». Quelles sont vos réserves sur ce point précis ?

ST : Le fait que le législateur se soit emparé du sujet de l'habitat indigne est

une bonne chose. Depuis plusieurs années, nous militons pour que le dispositif juridique se renforce et permette aux maires de lutter efficacement contre ce fléau. C'est une problématique que nous abordons fréquemment au sein de l'Amif. Le décret du 16 décembre 2016 instaurant un double régime de déclaration ou d'autorisation préalable de mise en location est en soi un premier pas. En revanche, pour l'appliquer, les communes devront mettre un nouveau service en place, former des agents qui auront la charge d'aller inspecter les locaux, délivrer les autorisations ou encore enclencher les processus d'amendes. Il faudra donc dégager des moyens supplémentaires et beaucoup de communes n'en n'ont pas la possibilité. Nous pensons donc que sans moyens supplémentaires accordés par l'État, les modalités d'application du décret entraîneront de nouvelles dépenses que beaucoup de municipalités ne pourront pas se permettre, renforçant ainsi le sentiment d'inégalité entre territoires.

Les maires d'Île-de-France sont-ils toujours autant mobilisés pour la candidature de Paris pour les JO 2024 ?

JJPM : L'adhésion des maires franciliens à l'accueil des Jeux olympiques en 2024 est massive. L'Amif fait d'ailleurs un travail de pédagogie auprès des élus locaux pour qu'ils puissent obtenir les réponses à toutes leurs interrogations. En décembre dernier, dans le cadre d'une séance de la commission « Développement économique », nous avons reçu Thierry Rey, ancien champion olympique et conseiller spécial au sein du Comité de candidature des Jeux olympiques et paralympiques Paris-Île-de-France 2024. Ce fut un débat très constructif qui a répondu aux quelques craintes que pouvaient avoir certains des élus locaux. Lors du prochain Salon des maires d'Île-de-France, l'Amif prolongera cette initiative en organisant une conférence sur le thème « Un moteur de la candidature Paris 2024 : les collectivités territoriales franciliennes ». De plus, tous les visiteurs pourront s'informer auprès des équipes de Paris 2024 qui aura son propre stand. Les candidatures aux JO 2024 et à l'exposition universelle 2025 sont des défis collectifs qui sont facteurs de cohésion sociale et d'ambition partagées. Notre mobilisation doit donc être totale pour les obtenir.

ST : Il est évident que les Jeux olympiques sont une véritable chance pour nos territoires.

En Seine-Saint-Denis notamment, où j'ai la chance de conduire mon mandat de maire, les JO apporteront de nouveaux équipements pérennes. Sportifs bien sûr, mais également en matière de logement. Le village olympique a été

pensé pour être reconverti en une zone d'habitations durable à la suite des jeux et profiter à la population. On y retrouvera des logements répondant aux plus hautes exigences écologiques, des crèches et des commerces. Avec la crise du logement que connaît l'Île-de-France, c'est une chance à saisir. ~

Propos recueillis par Blandine Klaas

L'adhésion des maires franciliens à l'accueil des Jeux olympiques en 2024 est massive
Jacques JP Martin



© Mélanie Roblin

La première chose que nous souhaitons, c'est que l'État nous permette d'assurer notre rôle de bâtisseur
Sylvine Thomassin



© Mélanie Roblin